Brèves

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **90 (2018)**

Heft 2

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Genève

Artamis Les Rois

A Genève, la coopérative a inauguré fin avril des potagers urbains sur les toits de son bâtiment, qui compte un total de 96 logements dans l'écoquartier de la Jonction. A plus de vingt mètres du sol, les habitants sont conseillés depuis le mois de mars par un spécialiste des potagers urbains et communautaires. Des soirées d'initiation ont même été organisées. Les jolies jardinières colorées, qui bénéficient de très bonnes conditions d'ensoleillement sont cultivées selon un dispositif communautaire, afin d'éviter que des surfaces soient négligées. Sur chacun des quatre toits, seize bacs d'une surface d'environ 1 m² chacun ont été disposés. Les toits sont également considérés comme des espaces de détente, de rencontre et de jeux. Cette structure n'était pas prévue dans le projet initial de la coopérative. Son développement par la Société privée de Gérance (SPG), qui a construit le bâtiment, a nécessité la conception d'un accès aux toits et une réflexion sur le supplément de charge. Des matériaux allégés (dallage, substrats des bacs) ont été privilégiés. Le potager a bénéficié d'une subvention du programme cantonal Nature en Ville. Le Grand Conseil genevois a par ailleurs adopté l'année dernière une motion visant à encourager de telles initiatives. Le conseiller d'Etat Luc Barthassat était présent lors de l'inauguration.

SPG/DR

FVGLS

A Genève, la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social construit dans le secteur du Petit Saconnex, pour des mises en location l'année prochaine. Elle réalise un premier bâtiment à haute performance énergétique (HPE), pour 48 appartements HM rue Jean-Louis Prévost 16. La fondation participe au projet voisin, labellisé Minergie, rue Jean-Louis Prévost 14, en consortium avec un promoteur privé, où lui sera attribué une des quatre allées d'un bâtiment en R+8, pour 16 appartements HBM. Ces deux constructions sont situées sur un terrain en pente et arborisé, dans un quartier en développement, à proximité de la rue de Meyrin où les villas cèdent de l'espace au profit de l'habitat collectif. Les mises en location sont prévues pour 2019. La FVGLS a un autre projet de 35 logements en préparation dans le même secteur, rue de la Forêt.

Fonds FIDU

Les premiers résultats du Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU), qui doit faciliter la création de logements et d'infrastructures, ont été présentés ce printemps à Genève. En 2017, 13,1 millions ont été versés aux communes, pour soutenir la construction de 1873 logements, et 7,9 millions pour la construction de classes d'école et d'espaces publics. Chaque commune participe au fonds, en fonction de sa taille. Participation cantonale de 2 millions comprise, la dotation annuelle totale est de 25 millions. Les montants sont versés à celles qui favorisent la construction – un forfait de 7000 francs par logement, hors zones villas, a été fixé. Selon le programme, le FIDU prévoit de financer 150 millions d'investissements d'ici 2029, pour une trentaine de projets d'infrastructures liés au développement urbain, comme par exemple à Veyrier, où plusieurs membres de l'ARMOUP sont engagés dans le projet des Grands-Esserts (voir image 3D). Lors de la présentation des résultats, le conseiller d'Etat Antonio Hodgers a évoqué le cas de Confignon, concerné par le grand projet des Cherpines. Sans aides, l'effort attendu par cette petite commune aurait représenté plusieurs dizaines de fois sa capacité annuelle de financement! Le Fonds consacre ainsi la solidarité intercommunale face à la nécessité de construire, celles dont le territoire ne se prête pas à d'importants projets participent par ce biais à l'effort des autres. Pour les MOUP, la perspective de collaborer avec des communes mieux armées pour entreprendre les travaux d'aménagement nécessaires à la construction est aussi une excellente nouvelle!

Erratum

Dans *Habitation* 1-2018, nous avons par mégarde placé Saint-Imier sous la bannière du Jura, alors qu'étant dans le Jura bernois, il eut fallu faire figurer la commune sous la bannière de l'ours de Berne… pardon!